



353-210
 Le 11 MAI 1993
 Le Rapporteur
 [Signature]

Pour le Ministre et par Délégation,
 L'Urbaniste en chef de l'Etat
 Chargé de la Sous-Direction
 des Equipements Locaux (SP)
 [Signature]

Pour le ministre de l'Intérieur
 et de l'aménagement du territoire
 et par délégation
 le directeur général
 des collectivités locales
 Michel THENAULT